

## **Prévôtois, prenez le train en marche! (paru le 29.04.2017)**

*Claude Girardin (Moutier)*

Nous avons été plus de 55% à dire oui, le 24 novembre 2013, et les trois quarts des citoyens du canton du Jura ont dit oui pour nous accueillir. En plus de ce signal très fort, les habitants de Moutier, avec 71% des suffrages exprimés, ont plébiscité Marcel Winistoerfer lors de l'élection à la mairie du 5 juin 2016, approuvant un point essentiel de son programme: le rattachement de Moutier au canton du Jura.

Manfred Bühler, de Cortébert, affirmait récemment: «Risquer un voyage sans retour pour Moutier? Votez non le 18 juin!» Le voyage sans retour, bien sûr qu'on va le faire, en votant un grand oui! Moutier rejoindra ainsi les huit communes qui faisaient partie de son district avant 1976, et dont on peut mesurer, depuis, l'essor démographique et économique: Châtillon, Corban, Courchapoix, Courrendlin, Lajoux, Les Genevez, Mervelier et Rossemaison. Laquelle voudrait, aujourd'hui, retourner dans le canton de Berne? (...)

En tant qu'artisan prévôtois jurassien, je me rends quasiment tous les jours dans le Jura, pour des raisons professionnelles, familiales, de loisirs ou sportives (skaterhockey à Rossemaison, hockey à Delémont), et je puis vous assurer qu'on a tout à y gagner pour le développement de notre cité, pour y créer un dynamisme à tous les niveaux, car ceci se confirme partout: le neuf amène le neuf!

Le 18 juin, le train passera, montez dedans avec le sourire des vainqueurs, le oui l'emportera!

## **Le mythe d'un peuple jurassien unifié (paru le 03.05.2017)**

*Erwin weber (Crémines), au nom des anciens du Grand Val*

Suite aux différentes recherches de documents sur l'histoire de l'Évêché de Bâle et du Jura bernois, nous n'avons découvert aucun document écrit qui atteste officiellement l'unité du peuple jurassien, de Boncourt à La Neuveville. Déjà, le langage était différent, les gens de l'Erguël et ceux du pays neuchâtelais, parlant un dialecte franco-provençal, alors que les autres parties de l'Évêché pratiquaient des patois comtois influencés par l'Alsace. Les confessions étaient, dès la Réformation, totalement différentes et une séparation du peuple jurassien se dessinait sans équivoque. Une ligne de démarcation se traçait déjà depuis Schelten (La Scheulte), par la Roche Saint-Jean, Bellelay, La Ferrière. Selon nos recherches, les seuls moments où l'on peut parler d'un peuple jurassien unifié, c'était durant l'occupation française et les premières années du Congrès de Vienne.

Si Xavier Stockmar voulait créer dès 1835 un canton du Jura, il voulait le faire avec respect, honnêteté, tact, psychologie, et unir sous le même toit ce Jura bernois qui lui était cher. Il se rendait compte que cela serait un travail de longue haleine, le temps ne lui a malheureusement pas suffi.

Le canton du Jura s'est créé dans des conditions totalement différentes et n'est qu'un résultat partiel qui était à prévoir dès 1947, par les méthodes utilisées, ainsi que par les mentalités différentes impossibles à unir par la force, la violence et le dénigrement.

Alors, Moutier, ville jurassienne? Dans la situation actuelle, seuls les citoyens de Moutier peuvent décider de leur appartenance cantonale future. Moutier a perdu définitivement les branches de sa

couronne, Belprahon étant la seule pouvant encore subsister. Que va perdre Moutier de ses infrastructures en cas de départ du canton de Berne? Ne citons que les principales. Les pompiers perdront tout le matériel lourd pour hydrocarbures, celui-ci étant subventionné par l'AIB (Assurance immobilière du canton de Berne). Le centre de renforts aura disparu. La protection civile? Celle-ci n'existant pas encore dans le canton du Jura, l'aide en cas de catastrophes ou pour l'organisation d'événements culturels ou sportifs aura disparu. Les services de police? Le canton du Jura a des services différents et ne dispose pas des effectifs nécessaires actuellement. Ces services seront assurés encore dans l'immédiat par le canton de Berne et seront remplacés par le canton du Jura, sous une forme inconnue pour le moment, au jour J, défini par la feuille de route.

Le mythe d'un peuple jurassien unifié Le résultat du vote de Moutier, quel qu'il soit, sera accepté avec soulagement dans le Grand Val. Si la majorité des citoyens décide de quitter le canton actuel, nous serons peinés pour les Prévôtois de longue date et surtout pour les Bourgeois qui perdront une partie de leur identité et qui ont structuré notre Prévôté de manière significative par le passé. Ce vote devrait clore définitivement la Question jurassienne. Si cela ne devait pas être le cas, alors la majorité des citoyens du Jura bernois aura été trompée par nos camarades jurassiens, par les autorités jurassiennes, les autorités bernoises et finalement fédérales, la situation que nous vivons étant le résultat d'un mandat attribué sous les auspices du Conseil fédéral. La convoitise des Jurassiens doit cesser une fois pour toutes. La grande majorité du peuple jurassien bernois en a marre, elle aimerait vivre en paix dans ce giron bernois, qu'elle a souhaité à l'époque et qui peut être toute sa satisfaction. Si ce souhait ne devait pas être respecté, à quand un moratoire sur la Question jurassienne?

### **En français, s'il vous plaît! (paru le 03.05.2017)**

*Olivier Maître (Moutier)*

Les Prévôtois ont reçu un quiz mensonger dans leurs boîtes aux lettres. Affirmer que, dès le 19 juin, les plaques des voitures coûteront 750 fr. de plus pour les petites et moyennes cylindrées est faux, et surtout grotesque. Pour de telles énormités, doit-on parler d'erreur ou de mensonge? Le rapport d'experts est limpide et rejoint la dernière étude du Crédit Suisse: dans le Jura, les Prévôtois auront davantage d'argent à la fin du mois! Oui au Jura, c'est oui à plus de pouvoir d'achat!

En matière d'impôts, de taxes ou de politique hospitalière, les Prévôtois ne sont pas des oies se laissant gaver à coup de bobards, Ragusas, quiz et autres biscômes. «Le canton de Bern est-il bilingue?» Voilà une question qui aurait pu figurer dans le quiz, mais avec deux réponses possibles: «nein» ou «nein». Illustration: j'ai été élu au Tribunal du travail (prud'hommes) de la région Jura bernois-Seeland en qualité de juge laïc. Toute la correspondance, comme les textes de lois, m'est parvenue... en allemand. Après trois appels téléphoniques à la Cour suprême pour signaler cette erreur, on m'a même raccroché au nez. Suite à l'intervention d'un proche ayant joué les interprètes, différents documents me sont finalement parvenus en français et au compte-gouttes. Pour d'autres, on me prie d'attendre avec la formule usuelle: «La traduction suivra.»

Organisés tous les deux ans, les cours obligatoires indispensables à l'exercice du mandat sont dispensés exclusivement en allemand! Leurs coûts de traduction étant trop élevés (!), on m'a purement et simplement dispensé de les suivre. Telle est la conception à géométrie variable du

bilinguisme selon le Grosskanton! Lequel ose pourtant rappeler sur sa page internet que «la langue officielle dans la région du Jura bernois est le français». Le 18 juin au soir, cette hypocrisie appartiendra au passé. Les Prévôtois pourront se réjouir de payer moins d'impôts, d'offrir la garantie de l'emploi à leurs employés municipaux et cantonaux et de développer rapidement notre belle ville de Moutier. Je m'engagerai pour tout cela aussi. Glissons un grand oui, en français!

### **Pas qu'un simple changement de plaques... (Paru le 05.05.2017)**

Pierre-Alain Némitz (Bévilard)

Les séparatistes prévôtois hurlent à la mort chaque fois qu'une institution du Jura bernois, qu'elle soit publique ou privée, prend position contre l'éventuel départ de Moutier. Pourtant, qu'y a-t-il de plus légitime que de défendre son intégrité territoriale historique, économique et sociale? Certains médias ont déjà tenté à plusieurs reprises de relativiser l'importance de ce scrutin populaire, qui ne serait que de portée communale et pour lequel personne, hormis la population de la ville, ne serait habilité à donner son avis.

C'est un raccourci parfaitement inacceptable pour tout esprit lucide. La commune de Moutier fait partie de la maison Jura bernois. Par conséquent, tous les Jurassiens bernois et toutes les institutions régionales sont dûment légitimés pour s'opposer à cette tentative d'extraction de la ville de son environnement naturel. On ne saurait tolérer que l'on nous dépouille du salon de notre maison. Ce serait même la première fois en Suisse que des Confédérés venus d'ailleurs s'approprieraient une portion d'un canton voisin sous prétexte qu'ils sont devenus majoritaires à leur lieu de résidence. On est en droit d'attendre des nouveaux arrivants qu'ils s'intègrent à leur lieu d'accueil et non que le lieu adopte leur mentalité.

De par sa fonction de centre régional, Moutier assume un rôle qui dépasse largement ses limites et compétences communales. Toutes les activités qui s'y passent sont intrinsèquement liées à la région. Il suffit d'y réfléchir pour comprendre qu'il ne s'agit pas simplement de changer les plaques d'immatriculation des voitures pour solutionner les problèmes qui seront directement induits par l'adhésion au canton du Jura. Tous les domaines de la vie quotidienne seront touchés et nul n'est en mesure, en l'état, d'en déterminer les conséquences pour la ville de Moutier et pour toute la région.

Si la population optait pour l'aventure, il s'en suivrait une période d'incertitude et de tensions pour plusieurs années. Cela aurait un impact immédiat et profond sur l'économie locale. L'incertitude fait fuir les investissements. Qui s'intéresserait encore à Moutier? Cela serait d'autant plus grave par les temps difficiles que traverse l'économie de tout l'Arc jurassien. Le temps de l'engagement aveugle consenti durant la période plébiscitaire est révolu. Au-delà du rêve nationaliste, incompréhensible à notre époque dans notre Etat fédéral, les intérêts particuliers ne sauraient être sublimés par la défense de la patrie jurassienne. Aujourd'hui, seul un esprit revancharde guide ceux qui tentent d'emmener Moutier dans l'impasse. Le canton du Jura a son existence propre et n'a nul besoin de l'annexion d'une portion du Jura bernois pour s'affirmer. Mais en disant non le 18 juin, Moutier pourra s'engager à la construction d'une passerelle entre le Jura bernois et le canton du Jura. Dans cet esprit, la ville sera concrètement le coeur du Jura.

Mais pour y parvenir, elle devra se choisir des dirigeants animés de sentiments altruistes, totalement imperméables à une doctrine que la logique et la raison condamnent. La commune grandira et

gagnera en importance sans rien casser et surtout sans rien devoir regretter plus tard. Dire non au holdup, non à l'amputation, non à la lutte continue, c'est dire oui à un avenir constructif, fondé sur le respect d'autrui et dans une atmosphère apaisée. Finalement, libérée de toute lutte intestine, la population de Moutier connaîtra enfin le calme et la sérénité, à l'instar des autres régions de Suisse.

### **Le choix de la confiance (Paru le 05.05.2017)**

*Gérard Crelier (Moutier)*

Pour nous, simples citoyens, la question qui nous est posée le 18 juin demande réflexion. Les deux gouvernements concernés, les partisans du oui ou du non nous donnent des informations contradictoires.

Le canton de Berne ne promet rien de nouveau, si ce n'est de continuer sur le même chemin. Pour le moment, c'est plutôt un chemin en pente descendante, puisque plusieurs administrations cantonales ont déjà été retirées de Moutier. On voudrait faire de notre cité la capitale du Jura bernois, alors qu'elle a déjà été privée de la préfecture et du siège du CJB. Nous n'avons pas l'assurance, ni la certitude que la saignée cessera. Un exemple parmi d'autres, le sort du Tribunal est sur la balance depuis 1998.

Le Gouvernement jurassien s'est engagé à offrir à la ville de Moutier une place importante dans le canton du Jura. Je suis enclin à lui faire confiance puisque, dernièrement, le Parlement a ratifié cette offre, ce qui donne à celle-ci force de loi.

Les partisans du oui et du non multiplient les messages, on y trouve du bon et du moins bon. On ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs. Du côté du non, on remarque qu'il est difficile de défendre un acquis qui a été malmené ces dernières décennies. On nous demande de faire confiance à un canton qui aide notre région du bout des lèvres, par obligation et non par amour. Et quand les arguments sont difficiles à trouver, on en vient à diffuser des messages ou des affichettes pas très reluisantes. A ce stade, la haine du Jura est plus forte que l'attrait pour le canton de Berne. Dommage.

Coté oui, c'est une question de confiance en l'avenir et l'assurance d'une souveraineté nouvelle pour la Prévôté: plus de poids politique et appartenance à un canton où nous pourrions nous exprimer et influencer les décisions. Quant à l'hôpital, je me réfère aux déclarations de sa direction qui assure que le changement de canton ne modifiera en aucune manière la bonne marche de l'établissement.

Je préfère choisir le camp de la confiance en une nouvelle entité cantonale plutôt que de suivre la voie des faiseurs de haine. C'est un grand oui que je déposerai dans l'urne le 18 juin.